

Signature d'un accord de prêt entre le Crédit Coopératif et la CEB : 50 millions d'euros pour le renforcement de la cohésion sociale et la protection de l'environnement

Paris, le 27 novembre 2007 :

Jean-Claude Detilleux, Président du Crédit Coopératif et Raphaël Alomar, Gouverneur de la CEB, ont signé ce jour un contrat de prêt de 50 millions d'euros destinés au financement d'investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle, ainsi que de la protection de l'environnement, sur l'ensemble du territoire français.

Les projets qui bénéficieront des fonds de la CEB ciblent d'abord des populations vulnérables : personnes âgées, handicapées, confrontées à la dépendance ou à la maladie d'un côté, jeunes et adultes en situation sociale difficile de l'autre. Les investissements concernés ont plus largement pour objet de contribuer au renforcement de la cohésion sociale.

De par son rôle axé sur la promotion du développement social et durable, le Crédit Coopératif a vocation à devenir un partenaire de la CEB pour de nouvelles opérations, y compris dans certains pays d'Europe centrale et orientale.

*Le **Crédit Coopératif**, groupe bancaire coopératif, créé en 1893, a pour vocation de financer les entreprises d'économie sociale. Il est banque de référence pour les associations, mutuelles et coopératives, qui tiennent en France une place de premier rang dans les activités et services d'intérêt général à but non lucratif : médico-social, logement social et très social, insertion, environnement, culture, éducation, etc.*

Il est présent sur l'ensemble du territoire. Société mère du Groupe Banque Populaire, il conjugue les atouts d'une banque à taille humaine et les ressources d'un grand groupe qui lui confie une mission nationale pour l'économie sociale et solidaire. Au niveau européen, il est membre fondateur de la Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives (FEBEA). Grâce à la création du fonds d'investissement Coopest en 2006, il contribue au développement de l'économie sociale en Europe centrale et orientale.

www.credit-cooperatif.coop

*La **CEB** (Banque de développement du Conseil de l'Europe) fondée en 1956, compte **39 États membres**. Parmi les États membres figurent 17 pays d'Europe centrale et orientale.*

*Instrument majeur de la politique de solidarité sociale en Europe, elle finance des projets sociaux en mettant à leur service des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa signature (**AAA** de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde ainsi des prêts à ses États membres, à des institutions financières et à des collectivités locales, pour le financement de projets dans le domaine social, conformément à son Statut.*

Contacts presse :

Crédit Coopératif : Claude Sevaistre 01.47.24.89.71 - Laure Capblancq 01.47.24.80.64
CEB : Armelle de La Juganière - Tel: +33 (0)1 47 55 55 53